

MAIRIE DE MEGEVETTE
Haute Savoie



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE DU :
CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX
AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 79 et 80,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 28/03/2019,

ARRETE

Article 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux est fixé comme suit au titre de l'année 2019 :

AGENT	GRADE DE PROMOTION
JORAT Christine-Josia	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

Article 2 : Le titre certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise :

- à Monsieur le Président du Centre de Gestion de Haute-Savoie,

Fait à MEGEVETTE, le 18 avril 2019

Le Maire,

Max MEYNET-CORDONNIER



Affiché le : 18 Avril 2019

Publié par le Centre de Gestion de Haute-Savoie